

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 60

Artikel: Envisager sa vie comme une carrière

Autor: Wavre, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271302>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

15 janvier 1966 - N° 60

Parait le troisième samedi du mois

54^e année



Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

15 janvier 1966 - N° 60

Parait le troisième samedi du mois

54^e année

Réflexions sur un livre récent

Les femmes sont-elles condamnées à des tâches négatives?

Mme Sullerot avait gâté ses lecteurs et lectrices lorsqu'elle avait publié, il y a quelques années, « La Presse féminine », un maître-livre, aussi ne peut-on s'empêcher d'être légèrement déçus en lisant sa récente publication « La Vie des Femmes », en dépit d'une présentation et d'une illustration excellentes, cette dernière due à Jeanine Niepce.

Il est certain que l'analyse psychologique des âges successifs de la femme, qui remplit la première partie, intéressera vivement les lectrices dont certaines se reconnaîtront « comme en un miroir ».

LES TACHES NÉGATIVES

Nous nous permettons toutefois de différer d'opinion avec l'auteur au sujet de la seconde partie du livre.

Mme Sullerot appelle tâches négatives toutes les besognes sans cesse rennaissantes dans le ménage, les nettoyages, les lessives, les époubliages, les raccommodages... Sur des tableaux statistiques fort suggestifs, nous constatons qu'un ménage sans enfant absorbe 42,5 heures hebdomadaires, un ménage avec trois enfants et plus, absorbe 83 heures.

Est-il bien sûr que le rendement de ces heures soit négatif? Ne parlons pas du travail lui-même puisqu'il n'est pas rétribué, mais des possibilités de réflexion qu'il offre. La plupart de ces tâches s'exécutent mécaniquement, on est libre alors de penser, à la condition d'avoir assez de connaissances acquises et d'avoir appris à réfléchir. Une femme, seule chez elle, peut fournir ainsi une somme de travail intellectuel qui n'est pas sans valeur et que plus d'une utilise parfois commercialement dans des articles de journaux, de revues ou autres.

LA MÈRE DE JEUNES ENFANTS

Celle-ci ne peut pas s'offrir le luxe de méditer et c'est une grande privation, une cause de fatigue. En revanche, les heures qu'elle passe dans son ménage sont singulièrement productives parce que de très petits enfants l'entourent et que ceux-ci, si nous en croyons les enquêtes des psychologues, commencent l'enseignement de la vie, dès le berceau.

Jour après jour, l'enfant perçoit de plus en plus nettement toute cette activité déployée dans le nid familial, il s'en imprègne et, devenu plus grand, il essaiera de la reproduire. Il s'y essayera d'autant mieux si, dès qu'il est maître de ses gestes, sa mère s'efforce de l'y associer. Vers 2 ou 3 ans, c'est avec fierté qu'une fillette, ou même un bambin, aide maman. Plus tard, l'aide réclamée semblera une corvée à ceux qui ont déjà franchi le seuil de l'école, mais dans la toute petite enfance, c'est un jeu glorieux.

Doit-on donc considérer comme imprudentes ces lentes heures où peu à peu on initie l'enfant aux gestes de la vie? Y a-t-il des crèches ou des jardins d'enfants qui puissent remplacer cette éducation première? Dans une collectivité, la chose est impossible, le ménage est relégué à la cuisine, il est entre les mains de personnel spécialisé et les petits enfants dont les mères sont obligées d'aller travailler au dehors, et de vivre pendant ce temps dans des garde-voies, sont privés d'un exemple précieux.

N'essayez pas d'imaginer que, collectivement et artificiellement, on enseignerait aux petits les gestes du ménage quotidien. La grande valeur de l'éducation par la mère de famille, c'est qu'elle est individuelle et qu'elle est produite par celle qui connaît intuitivement le mieux son élève, celle qui l'aime et qui peut doser les exercices, selon l'heure ou la fantaisie.

Il y a plus. Dans tout ce qu'elle fait, la mère-ménagère instruit par sa conduite, par les mots qu'elle dit (c'est elle qui enseigne la langue et c'est pourquoi son instruction générale est bien plus importante que celle de l'homme), par les réponses qu'elle donne à une voisine, à une visiteuse, par son humeur égale. Elle inspire les règles de la conduite à tenir dans les diverses circonstances qui se présentent : elle évite de s'énerver pour des vétustes, elle met de la gaieté dans la maison, elle suggère peu à peu le besoin de l'ordre et de l'harmonie en rangeant les meubles, les objets dans les armoires ; elle adapte son enfant à la civilisation, elle lui apprendra peut-être à supporter les coups durs, la souffrance, la maladie, la privation de quelque objet ardemment convoité... On n'en finira pas d'énumerer les enseignements reçus de la mère-ménagère.

Osera-t-on me dire que cette tâche ou ces tâches sont négatives quand elles permettent de former les futurs hommes?

LES REMÈDES PROPOSÉS

Aussi, lorsque Mme Sullerot propose d'organiser dans tous les ensembles locatifs, des cuisines collectives, des garderies, des femmes de ménage d'immeubles, je trouve cela fort bien pour les femmes qui n'ont pas de petits enfants, mais pour les autres, elles ont une tâche positive à accomplir, dont la société ne saurait se passer.

J'ajoute que les organisations collectives ne se conçoivent que dans les villes, elles seraient bien trop onéreuses dans les campagnes et dans toutes les parties du monde qui ne sont pas mécaniquement et hautement équipées.

Il y a toutefois un domaine où les femmes de partout doivent s'organiser collectivement mieux qu'actuellement, c'est celui de la sécurité pour la mère qui tombe malade et, justement, Mme Sullerot s'est peu penchée sur le problème. La mère de famille, celle qui a le sens de sa responsabilité, vit dans l'inquiétude de tomber malade et de voir son ménage disloqué. Un grand effort doit être fourni, par solidarité, pour que le service des aides-familiales soit étendu et perfectionné.

POURQUOI TANT DE VÉHÉMENCE?

Pourquoi tant de véhémence à l'égard d'un livre plein d'informations nécessaires et d'idées généreuses?

Parce que l'auteur a qualifié de négatives les tâches qui sont primordiales.

Comment voulez-vous, après un tel qualificatif, qu'une pauvre jeune mère de famille ne soit pas découragée d'avance? Comment voulez-vous, après cela, lui insuffler de l'enthousiasme pour les efforts et les sacrifices qui lui sont demandés?

W.

Rédactrice responsable:
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement (1 an):
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7,75

Abonnement de solidarité féminine
Fr. 10.—

y compris les numéros spéciaux
Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

Chaque heure
Le pain 
la rend meilleure

Avec timbres Coop 7 1/2 %

Envisager sa vie comme une carrière

Depuis plusieurs années on parle beaucoup de formation professionnelle des femmes. Tout le monde, Etats, syndicats, associations féminines, semble d'accord, il faut que toute jeune fille apprenne un métier. Il y a encore chez nous près de 20% de jeunes filles qui entrent dans la vie économique sans formation professionnelle. D'énormes efforts sont faits pourtant pour convaincre chacun. La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle accorde de généreuses subventions à l'orientation et à l'information professionnelle, la radio organise des forums, la télévision fait des interviews, la grande presse féminine ouvre des rubriques métiers, etc.

Je sais qu'il existe encore quelques pères récalcitrants qui pensent : « C'est une fille, elle se mariera, elle n'a pas besoin d'apprendre un métier ». Heureusement, ce type de réflexion est de plus en plus rare.

Mais est-ce suffisant de préparer la femme à choisir et à apprendre un métier? Personnellement, je ne le pense pas, car ce n'est pas à un seul métier que nos filles doivent se préparer, mais à plusieurs, à celui de mère, d'épouse et à celui de couturière, secrétaire, professeur ou médecin. Ce n'est pas à un métier mais à une carrière qu'il faut les préparer. « Si une femme, écrit Ménie Grégoire, dans « Le Métier de Femme », se persuade, dès sa jeunesse que sa période de maternité ne sera qu'une phase de sa vie, une de ses métamorphoses, elle songera à la suivante et cessera de piétiner inutilement dans des heures lassantes et monotones. Alors, non seulement elle restera disponible, mais chaque expérience nouvelle l'enrichira. Elle gardera même gratuitement les contacts qui entretiennent une carrière ». À 35 ou 40 ans, lorsque ses enfants seront sortis de la coquille, elle pourra reprendre ou plutôt continuer l'exercice d'un métier qu'elle avait seulement interrompu, mais jamais, en pensée tout au moins, complètement abandonné.

Envisager sa vie comme une carrière, c'est se préparer à une vie qui comportera des métamorphoses successives, mais qui formera un tout; à nous de lui donner un sens.

La chenille sait qu'elle deviendra papillon.

Jacqueline Wavre

SOMMAIRE :

Page 2: Exprès ou petite vitesse? - A quand la baisse de la viande?

Page 3: Le suffrage à Fribourg - Derniers échos des élections vaudoises

Page 4: Perspectives 1966

Page 5: La couturière en fourrure

Page 6: Etagnières, votation vaudoise - Le travail de la paysanne

Une leçon

L'augmentation du prix du lait

L'augmentation du prix du lait en vrac, de 3 à 6 centimes par litre selon les localités, tombe sur une période de renchérissement. C'est dire qu'elle tombe mal. Quoi qu'en pense parfois, quelques francs de plus par mois pour le lait comptent pour certaines bourses, surtout lorsque cette somme s'ajoute à de nombreuses autres augmentations aussi minimes...

Hélas, il fallait y songer avant. Avant le 6 décembre 1964, date à laquelle le peuple (sans nous) et les cantons approuvèrent la suppression de la caisse de compensation du lait et des produits laitiers pour la fin de 1965. Les électeurs ne se rendirent certainement pas compte, à l'époque, que la suppression de cette caisse — qui datait des années de guerre et avait été établie pour compenser l'augmentation des frais de ramassage et de distribution du lait — ne manquerait pas d'entraîner une élévation de prix immédiate.

Deux problèmes bien différents, vous vous en souvenez, avaient été associés dans l'additif constitutionnel soumis à l'approbation des citoyens : le contrôle des loyers, la caisse de compensation du lait et, en plus encore, le contrôle des prix des marchandises de première nécessité. L'accent fut mis surtout sur le contrôle des loyers et la question du lait passa à peu près inaperçue.

Avant la votation, nous titrions ainsi un article informatif : « La cuisine fédérale sans cuisières ». Aujourd'hui les cuisières d'Helvétie se rendent peut-être compte qu'il serait bon qu'elles puissent mettre leur grain de sel dans la popote fédérale. Car il est probable que, si elles avaient eu leur mot à dire, le 6 décembre 1964, elles auraient demandé la dissociation de deux problèmes aussi différents que les loyers et le lait, qu'on prévoit une transition moins brusque que la

H. Nicod-Robert
(Suite en page 5)